

Stages proposés en 2024

Pour vous pré-inscrire, merci de cocher la(les) case(s) correspondant au(x) stage(s) de votre choix

Modalités de pré-inscription au verso

Cycle « Rapports locatifs »

Location HLM : l'attribution des logements	A1	18/06/2024 (14h-17h30)	<input type="checkbox"/>
Violence conjugale et sort du logement	A2	19/09/2024 (14h-17h30)	<input type="checkbox"/>
Vie de couple et événements familiaux : le sort du bail et son transfert	A3	24/09/2024 (9h-12h30 / 14h-17h30)	<input type="checkbox"/>
Besoin de travaux dans un logement loué : comment s'y prendre ?	A4	19/11/2024 (14h-17h30)	<input type="checkbox"/>

Cycle « Amélioration de l'habitat »

Adaptation du logement aux personnes âgées et/ou en situation de handicap	B1	19/03/2024 (9h-12h30 / 14h-17h30)	<input type="checkbox"/>
De la non-décence à l'habitat indigne : qualifier et traiter les situations	B2	16/05/2024 (9h-12h30 / 14h-17h30)	<input type="checkbox"/>
Le droit des occupants de logements sous arrêté de mise en sécurité ou d'insalubrité	B3	25/06/2024 (14h-17h30)	<input type="checkbox"/>

Cycle « Rénovation énergétique du logement »

La rénovation énergétique de l'habitat : aspects financiers et techniques	C1	11/04/2024 (9h-12h30 / 14h-17h30)	<input type="checkbox"/>
Sécuriser son projet de rénovation énergétique : aspects juridiques	C2	28/05/2024 (14h-17h30)	<input type="checkbox"/>
Rénovation énergétique et lutte contre les passoires thermiques : l'impact pour les bailleurs et les locataires	C3	04/06/2024 (9h-12h30 / 14h-17h30)	<input type="checkbox"/>

Cycle « Lutte contre les exclusions »

Le droit au logement opposable : principes et mise en œuvre dans les Bouches-du-Rhône	D1	26/03/2024 (14h/17h30)	<input type="checkbox"/>
Dépôt d'un dossier de surendettement et articulation avec la procédure d'expulsion	D2	08/10/2024 (9h-12h30 / 14h-17h30)	<input type="checkbox"/>
L'hébergement et le logement des étrangers	D3	15/10/2024 (14h/17h30)	<input type="checkbox"/>
De l'impayé à l'expulsion : accompagner les ménages en difficulté	D4	05/12/2024 (9h-12h30 / 14h-17h30)	<input type="checkbox"/>

BULLETIN D'INSCRIPTION

(A nous retourner par courrier ou e-mail)

à ADIL 13 - VILLA D'ESTE - 15 AVENUE ROBERT SCHUMAN - CS 40530 - 13235 MARSEILLE CEDEX 02

Tél. : 04 96 11 24 62 - E-mail : formation@adil13.org

Participant

Organisme - Partenaire de l'ADIL 13* : oui non

M. Mme Prénom : _____ Nom : _____

Fonction : _____ Service : _____

Adresse : _____

Code postal : _____ Ville : _____

Tél. : _____

E-mail : _____ @ _____

Responsable formation / Chef de service / DRH

Organisme : _____

M. Mme

Prénom : _____

Nom : _____

Fonction : _____

Service : _____

Adresse : _____

Code postal : _____ Ville : _____

Tél. : _____

E-mail : _____ @ _____

Facturation

Etablissement à facturer, si différent : _____

M. Mme

Prénom : _____

Nom : _____

Fonction : _____

Service : _____

Adresse : _____

Code postal : _____ Ville : _____

Tél. : _____

E-mail : _____ @ _____

Il est impératif de renseigner tous les champs pour valider votre inscription

Conditions générales

Inscription et participation aux frais de formation

Les stages de formation sont proposés aux membres de l'ADIL des Bouches-du-Rhône à un tarif préférentiel.

L'inscription aux formations est également ouverte à tout professionnel, non membre de l'ADIL 13 mais dont l'activité a un lien avec l'habitat.

Les professionnels non-membres de l'ADIL ne bénéficient pas du tarif préférentiel.

Pour s'inscrire à la (ou aux) formation(s) de son choix, le participant **devra retourner le bulletin d'inscription dûment complété et visé par son chef de service accompagné du règlement des frais correspondants au plus tard trois semaines avant la formation.**

Le nombre de places pour chaque session étant limité, les inscriptions seront enregistrées dans leur ordre d'arrivée.

Néanmoins, les préinscriptions sont possibles par email à : formation@adil13.org mais doivent être confirmées par courrier au plus tard trois semaines avant le début de la session accompagnées du règlement des frais correspondants.

*Grille tarifaire

Tarif 1 : Partenaire de l'ADIL 13

125 € par journée de formation

65 € par demi-journée

Tarif 2 : Non partenaire de l'ADIL

225 € par journée de formation

130 € par demi-journée

Conditions de règlement :

- par chèque bancaire ou postal à l'ordre de : **ADIL 13**

- par virement bancaire : **RIB 10278 08981 00029070040 44 Crédit Mutuel Marseille Prado** (Merci de renseigner le nom de votre organisme dans le libellé du virement)

Convention

Dès réception de l'inscription des participants, l'ADIL 13 adressera au responsable formation la convention de formation qui devra être retournée à l'ADIL signée au plus tard quinze jours avant le début de la session.

Convocation

10 jours avant le début de la session, une convocation sera adressée à chaque participant.

Attestation de participation

Une feuille de présence sera signée par chaque participant lors de la formation.

Une copie de la feuille de présence pourra être adressée à chaque organisme sur demande expresse du chef de service.

Une attestation de participation sera remise à chaque participant à l'issue de la formation en mains propres, **il lui appartient de la remettre à son responsable de formation le cas échéant.**

Désistement

Les désistements doivent être signalés par écrit (courrier ou mail).

Les désistements signalés moins de 8 jours avant le stage ne donneront lieu à aucun remboursement, et si le montant n'a pas encore été réglé, la facture correspondante sera adressée et devra être honorée dans les meilleurs délais.

L'ADIL 13 se réserve le droit de reporter ou d'annuler une session en cas d'insuffisance d'inscriptions ou lorsqu'un évènement exceptionnel empêche la tenue de la session.

Localisation

Les formations se dérouleront dans nos locaux situés 15, avenue Robert Schuman - 13002 Marseille (quartier Joliette) ou en visio-conférence le cas échéant.